



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 26 octobre 2011 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint.

Est absent, monsieur le conseiller Luc Montreuil.

CE-2011-1627 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LES 21 ET 28 SEPTEMBRE AINSI QUE LE 5 OCTOBRE 2011

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 21 et 28 septembre ainsi que le 5 octobre 2011 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux comme soumis.

Adoptée

CE-2011-1628* DEMANDE AU MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC D'OCTROYER À LA VILLE UNE SUBVENTION TOTALE DE 1 240 192 \$ AFIN DE FINANCER LE PROCESSUS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT DU PROJET D'ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD LA VÉRENDRYE OUEST - TRONÇON GRÉBER-PAIEMENT ET CELUI DU PROJET DE PROLONGEMENT DU BOULEVARD LA VÉRENDRYE EST - TRONÇON LABROSSE-LORRAIN

CONSIDÉRANT QU'il existe une entente fédérale/provinciale datant de 1972, révisée en 1978, portant sur l'amélioration du réseau routier dans le secteur québécois de la région de la capitale nationale, sous la gestion du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil a demandé, par sa résolution numéro CM-2009-726 datée du 7 juillet 2009, une modification de l'entente Canada-Québec afin de restreindre le prolongement du boulevard La Vérendrye Est à 2 voies et d'octroyer une subvention de 150 000 \$ pour financer l'autorisation de ce projet, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil demandait, par cette même résolution, une subvention de 330 000 \$ pour financer le processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement du projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest à quatre voies, entre le boulevard Gréber et la montée Paiement;

CONSIDÉRANT QU'à l'intérieur de sa réponse datée du 27 octobre 2010, le directeur régional du ministère des Transports du Québec refusait de modifier l'entente, mais autorisait la Ville de Gatineau de procéder à une estimation détaillée des coûts des processus d'autorisation;

CONSIDÉRANT QUE le prolongement du boulevard La Vérendrye Est, sans modification à l'entente, devient également assujéti au processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, conformément à l'article 31.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE l'expérience récemment vécue dans le cadre du projet d'élargissement du chemin Pink, qui a fait l'objet d'un rapport d'audience publique du BAPE daté du 24 août 2011, incite la Ville à bonifier ses efforts lors de la production d'une étude d'impact, notamment par l'ajout de deux préconsultations de la population et d'une simulation visuelle 3D;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'actualiser les coûts estimés des études d'impact, notamment pour prendre en compte la tarification édictée par le gouvernement du Québec en 2008 et les études sommaires à produire pour les autorités fédérales;

CONSIDÉRANT QUE les coûts des études environnementales sont estimés à 641 224 \$ pour le prolongement à quatre voies du boulevard La Vérendrye Est et à 598 968 \$ pour l'élargissement à quatre voies du boulevard La Vérendrye Ouest :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil de demander au ministre des Transports du Québec :

- de maintenir les priorités décrétées à la résolution numéro CM-2009-726, soit la priorité numéro 1 pour le projet de prolongement du boulevard La Vérendrye Est, tronçon Labrosse-Lorrain, et la priorité numéro 2 pour le projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest, tronçon Gréber-Paiement;
- d'octroyer une subvention totale de 1 240 192 \$ pour financer le coût estimé des processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement des deux projets, dont un montant de 641 224 \$ pour la priorité numéro 1 et un montant de 598 968 \$ pour la priorité numéro 2.

De plus, ce comité recommande au conseil de modifier la résolution numéro CM-2009-726 par la suppression du 5^e sous-paragraphe du dispositif de ladite résolution.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2011-1629

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE 5 838,66 \$, TAXES INCLUSES, POUR DES HONORAIRES PROFESSIONNELS SUPPLÉMENTAIRES DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉNOVATION DU CHALET DU LAC-BEAUCHAMP - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2010-1172 en date du 21 juillet 2010, mandatait la firme Bouthillette, Parizeau et associés inc. pour un montant total de 26 508,69 \$, incluant les taxes, pour la conception des plans et devis mécanique dans le cadre du projet de rénovation du chalet du Lac-Beauchamp;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a demandé, entre autres, que la conciergerie soit relocalisée afin de créer un nouvel espace à bureau, et ce, après l'octroi du mandat;

CONSIDÉRANT QUE des honoraires professionnels supplémentaires de 5 838,66 \$, incluant les taxes, sont requis pour compléter le projet;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures a évalué que le montant demandé pour l'ajustement de coût est juste et raisonnable :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la demande de frais additionnels de la firme Bouthillette, Parizeau et associés inc. pour les honoraires professionnels supplémentaires, le tout d'un montant de 5 838,66 \$, incluant les taxes, représentant un contrat total de 32 347,35 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30395-005-20504	5 582,41 \$	Parc du Lac-Beauchamp - Honoraires professionnels
04-13493	256,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1630*

MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 687-2011 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 20 500 000 \$ POUR PAYER LES HONORAIRES PROFESSIONNELS ET LES COÛTS RELIÉS À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION CONCERNANT LE PROLONGEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE RUES AINSI QUE LES FRAIS POUR L'ACQUISITION DE DIVERS TERRAINS EN FONCTION DU PLAN DE DÉPLOIEMENT DES PARCS INDUSTRIELS POUR LES ANNÉES 2012, 2013 ET 2014

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 687-2011 autorisant une dépense et un emprunt de 20 500 000 \$ pour payer les honoraires professionnels et les coûts reliés à la réalisation des travaux de construction concernant le prolongement des services municipaux d'aqueduc, d'égouts et de rues ainsi que les frais pour l'acquisition de divers terrains en fonction du plan de déploiement des parcs industriels pour les années 2012, 2013 et 2014 a été adopté le 30 août 2011;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de modifier ce règlement afin de se prévaloir des dispositions du paragraphe 2, du deuxième alinéa de l'article 544 de la Loi des cités et villes;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil peut modifier un règlement d'emprunt par résolution qui ne requiert aucune approbation, pourvu que la modification ne change pas l'objet du règlement d'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil de modifier le règlement numéro 687-2011 comme suit :

1° en ajoutant, dans le préambule, la mention suivante :

« **CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau informe le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qu'elle désire se prévaloir des dispositions du paragraphe 2° du deuxième alinéa de l'article 544 de la Loi des cités et villes pour ce règlement, et ce, permettant une description en termes généraux de la dépense. »

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2011-1631 RATIFICATION DES LISTES DE LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-39 - 141 233,74 \$ - PÉRIODE DU 24 AU 30 SEPTEMBRE 2011 ET B-40 - 274 071,56 \$ - PÉRIODE DU 1^{ER} AU 8 OCTOBRE 2011

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-39 au montant de 141 233,74 \$ pour la période du 24 au 30 septembre 2011 et B-40 au montant de 274 071,56 \$ pour la période du 1^{er} au 8 octobre 2011.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 21 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1632 SOUMISSION 2009 SP 034 - LOCATION ADDITIONNELLE D'UNE NIVELEUSE ET DE DEUX CHARGEURS SUR ROUES AVEC GODET - SANS OPÉRATEUR

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Hewitt Équipement Itée, 61, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1W2 pour la location, sans opérateur, pour une période de quatre mois, d'une niveleuse équipée de deux ailes de bordage et de deux chargeurs sur roues avec godet additionnel, et ce, aux mêmes tarifs et conditions que l'appel d'offres initial, le tout pour un montant de 123 540,27 \$, incluant les taxes.

Le prix unitaire mensuel de location de 8 870 \$, excluant les taxes, par chargeur sur roues et par niveleuse (montant de 500 \$, en plus, par mois pour la deuxième aile de bordage sur la niveleuse) demeurera en vigueur pour la période de location, soit du 15 novembre 2011 au 15 mars 2012.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2012, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31310-516-20505	44 904,46 \$	Déblaiement et enlèvement de la neige - Location à long terme - Machinerie
04-13493	2 061,26 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1633 SOUMISSION 2011 SP 089 - ACHAT DE DEUX TRACTEURS DE TYPE VERGER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Carrière & Poirier Équipement Ltd., 5024, route 17, Alfred, Ontario, K0B 1A0 pour la fourniture de deux tracteurs d'essai selon les annexes A (incluant les options d'épandeur fixe et balai de rue) et B (incluant l'option d'un épandeur fixe), pour un montant total de 141 459,72 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 16 août 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30646-019-20506	66 870,00 \$	Achat de véhicules et d'équipements - Tracteur - Balai - Trottoirs
18-11012-011-20507	62 770,00 \$	Achat de véhicules et d'équipements - Deux tracteurs multifonctions
18-11012-011-20508	11 300,97 \$	Achat de véhicules et d'équipements - Deux tracteurs multifonctions
04-13493	518,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1634

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 37 - 2 104,80 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 40 - 371 557,60 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 39 - 13 374,61 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 37 et accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 40 ainsi que la liste des réquisitions numéro 39 :

Numéros des listes	Description	Montants	Périodes
Liste PA numéro 37	Pièces de comptes à payer	2 104,80 \$	10 au 14 octobre 2011
Liste PD numéro 40	Pièces de comptes à payer	371 557,60 \$	10 au 14 octobre 2011
Liste des réquisitions numéro 39	Pièces de comptes à payer	13 374,61 \$	10 au 14 octobre 2011

Un certificat du trésorier a été émis le 20 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1635

ACCEPTATION DE DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-39 POUR UN MONTANT TOTAL DE 513 403,54 \$ POUR LA PÉRIODE DU 29 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE 2011

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-39 d'un montant de 513 403,54 \$ pour la période du 29 septembre au 5 octobre 2011.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1636 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-40 POUR UN MONTANT TOTAL DE 264 786,31 \$ POUR LA PÉRIODE DU 6 AU 12 OCTOBRE 2011**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-40 d'un montant de 264 786,31 \$ pour la période du 6 au 12 octobre 2011.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1637 **AUTORISATION DE DÉPLACEMENT - RENCONTRES DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE FAMILLE - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - LUC ANGERS**

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Luc Angers a été élu comme représentant des grandes villes dans la catégorie « 50 000 habitants et plus » lors d'une réunion de Carrefour Action municipale et famille le 4 juin 2010 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Luc Angers à participer aux réunions organisées par Carrefour Action municipale et famille à titre de représentant des grandes villes de 50 000 habitants et plus.

Le trésorier est autorisé à rembourser les dépenses reliées aux déplacements reliés à cette nomination, et ce, sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-11100-311 – Projet 31086 – Conseil municipal – Congrès et colloques.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1638 **SUBVENTION DE 250 \$ - CHEVALIERS DE COLOMB DE STE-MARIA GORETTI, CONSEIL 9988-72 - ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS - 19 NOVEMBRE 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb Sainte-Maria Goretti, Conseil 9988-72, à l'attention de monsieur Gilles Mongeon, Grand Chevalier, 390, boulevard Maloney Est, C.P. 84013, Gatineau, Québec, J8P 7R8, à titre de subvention pour une activité de levée de fonds le 19 novembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	250 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1639 **SUBVENTION DE 250 \$ - ASSOCIATION RÉGIONALE DE SOCCER DE L'OUTAOUAIS POUR LA TENUE DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de l'Association régionale de soccer de l'Outaouais, 98, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 3W5, à titre de subvention pour la tenue des activités de l'association.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1640 **SUBVENTION DE 500 \$ - CHEVALIERS DE L'ÂGE D'OR DE GATINEAU POUR L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS SOCIALES - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre des Chevaliers de l'âge d'or de Gatineau, 390, boulevard Maloney Est, C.P. 84203, Gatineau, Québec, J8P 1K0, à titre de subvention pour l'organisation d'activités sociales.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79941-972	50 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79945-972	300 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1641 **SUBVENTION DE 750 \$ - CENTRE ALIMENTAIRE AYLNER - MISE À JOUR DU FEUILLET INFORMATIF PARTENAIRES DU SECTEUR AYLNER - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 750 \$ à l'ordre du Centre Alimentaire Aylmer, à l'attention de madame Marjolaine Bouchard, 70, chemin Eardley, Gatineau, Québec, J9H 4K2, à titre de subvention pour la mise à jour du feuillet informatif Partenaires du Secteur Aylmer.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	250 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79932-972	250 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	250 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1642 **SUBVENTION DE 1 500 \$ - FONDATION DES AÎNÉS DE L'OUTAOUAIS POUR LA TENUE DES ACTIVITÉS DE LA FONDATION - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 500 \$ à l'ordre de la Fondation des aînés de l'Outaouais, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6T3, à titre de subvention pour la tenue des activités de la Fondation.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	300 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79934-972	300 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau– Manoir-des-Trembles – Aménagement - Subventions
02-79941-972	300 \$	Luc Angers – De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79936-972	300 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79937-972	300 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1643 **PARTICIPATION À UNE RENCONTRE ENTRE LES GRANDES VILLES EN DÉMARCHE MADA ET LE SECRÉTARIAT AUX AÎNÉS ET LE CARREFOUR ACTION MUNICIPALE FAMILLE LE 1^{ER} NOVEMBRE 2011 - 605,76 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - LUC ANGERS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Luc Angers à participer à une rencontre entre les grandes villes en démarche MADA et le secrétariat aux aînés et le Carrefour action municipale famille le 1^{er} novembre 2011 à Drummondville.

Le trésorier est autorisé à rembourser les dépenses reliées à ce déplacement jusqu'à concurrence de 605,76 \$, et ce, sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-31086	579,17 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
04-13493	26,59 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1644 **SOUSSION 2011 SP 277 - ASPHALTAGE DE CHEMINS EN GRAVIER 2011 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction Michel Lacroix inc., 67, Route 105, Maniwaki, Québec, J9E 3A9, pour effectuer les travaux d'asphaltage de chemins en gravier 2011 sur la base des prix unitaires et forfaitaires présentés à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 848 986,19 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 27 septembre 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30650-001-20509	81 391,65 \$	Chemins en gravier et ponts - Chemins de gravier
06-30680-001-20510	117 693,46 \$	Programme d'amélioration des chemins en gravier - Aylmer - Chemin Baillie
06-30680-002-20511	125 000,00 \$	Programme d'amélioration des chemins en gravier - Gatineau - Rang VI
06-30680-003-20512	249 999,99 \$	Programme d'amélioration des chemins en gravier - Gatineau - Chemin Proulx
06-30680-004-20513	100 000,00 \$	Programme d'amélioration des chemins en gravier - Buckingham - Chemin Foucault
02-39430-521-20514	137 640,35 \$	Recouvrables de tiers - Infrastructures
04-13493	37 260,74 \$	- Entretien et réparation - Infrastructures TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1645 **SOUSSION 2011 SP 270 - AMÉNAGEMENT DE MESURE D'ATTÉNUATION DE LA VITESSE 2011 - LOT 1 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU VERSANT, DE BELLEVUE, DU LAC-BEAUCHAMP, DE LA RIVIÈRE-BLANCHE ET DE BUCKINGHAM - JOSEPH DE SYLVA, SYLVIE GONEAU, STÉPHANE LAUZON, YVON BOUCHER ET MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction Edelweiss inc., 960, chemin Edelweiss, Wakefield, Québec, J0X 3G0 pour l'aménagement de mesure d'atténuation de la vitesse 2011 – Lot 1, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 449 695,32 \$, incluant les taxes, le tout en

conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 29 septembre 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.
Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-60045-001-20515	25 984,58 \$	Atténuation de vitesse - Atténuation de vitesse
18-60035-001-20516	3 277,39 \$	Mesure d'atténuation de la vitesse - Honoraires professionnels
11-80018-001-20517	17 640,85 \$	Programme d'amélioration de la sécurité routière - Atténuation de vitesse
06-30611-003-20518	6 677,61 \$	Amélioration de la sécurité aux passages à niveau et autres sécurités routières - Atténuation de la vitesse
18-90047-001-20519	100 000,00 \$	Programme d'amélioration de la sécurité routière - Atténuation de la vitesse
06-30651-001-20520	276 378,44 \$	Mesure d'atténuation de vitesse - Mesure d'atténuation
04-13493	19 736,45 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1646 **SUBVENTION DE 365 \$ - AYLNER ROTARY COMMUNITY CORPS - CRÉATION DE NOUVEAUX LOGOS - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 365 \$ à l'ordre du Aylmer Rotary Community Corps, à l'attention de monsieur André Boivin, 55, rue Principale, Gatineau, Québec, J9H 3L4, à titre de subvention pour la création de nouveaux logos.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79932-972	182,50 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	182,50 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1647 **SUBVENTION DE 1 000 \$ - MAISON MATHIEU-FROMENT-SAVOIE - LEVÉE DE FONDS - 28 OCTOBRE 2011 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de la Maison Mathieu-Froment-Savoie, à l'attention de madame Suzanne Fitzbak, 170, rue Sherbrooke, Gatineau, Québec, J8Y 2L6, à titre de subvention pour la levée de fonds qui se tiendra le 28 octobre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire – Subvention
02-79946-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79937-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier – Aménagement - Subventions
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	50 \$	Patrice Martin - De Wright–Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79934-972	50 \$	Maxime Tremblay – Du Plateau– Manoir-des-Trembles – Aménagement - Subventions
02-79933-972	200 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79932-972	200 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1648 ACHAT DU MODULE COPLOGIC DE VERSATERM - SERVICE DE POLICE

CONSIDÉRANT QUE le progiciel Versadex est développé et appuyé par la Versaterm;

CONSIDÉRANT QUE le Service de police désire faire l'implantation du module Coplogic (DORS) distribué par Versaterm;

CONSIDÉRANT QUE les règles d'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est la fourniture de matériel dont l'objet découle de l'utilisation d'un progiciel ou logiciel et vise à assurer la compatibilité avec des systèmes, progiciels ou logiciels existants, et ce, en vertu de l'article 573.3 6° a) alinéa de la Loi sur les cités et villes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Versaterm pour l'implantation du module de rapport en ligne Coplogic (DORS), incluant l'abonnement annuel pour une durée de cinq ans, le tout pour un montant total de 128 295,50 \$, incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2012 à 2016 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-90004-001-20521	19 606,50 \$	Équipement informatique 2009 - Équipements
04-13493	900,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1649

DÉROGATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 42-2003 POUR LA TENUE DE L'ÉVÈNEMENT « BIENVENUE QUÉBEC : SORTIE NOCTURNE AU COEUR DU CENTRE-VILLE » - 26 OCTOBRE 2011

CONDIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau recevra la bourse Bienvenue Québec;

CONDIDÉRANT QUE ce sont 450 délégués et organisateurs de tours, soit des voyageurs, qui se rencontreront au palais des congrès du 24 au 27 octobre 2011;

CONDIDÉRANT QUE Vision centre-ville souhaite profiter de la présence des grossistes en voyage afin de leur faire découvrir les charmes et attraits du centre-ville et, à cet effet, organiser l'activité « Sortie nocturne au cœur du centre-ville » à la place Aubry, le 26 octobre 2011, entre 21 h et 2 h du matin;

CONSIDÉRANT QUE cet événement nécessite une dérogation au Règlement numéro 42-2003 concernant le maintien de la paix publique et du bon ordre sur le territoire de la ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les Services de police, de sécurité incendie, des travaux publics, de l'urbanisme et du développement durable, des loisirs, des sports et du développement des communautés et de la Division du stationnement, de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier de la Ville de Gatineau sont en accord avec la tenue de l'événement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise :

- Vision centre-ville à tenir l'événement « Sortie nocturne au cœur du centre-ville », dans le cadre de Bienvenue Québec 2011, qui se déroulera sur les ruelles Aubry et Kent, le 26 octobre 2011, de 21 h à 2 h, et accorde une dérogation au règlement numéro 42-2003;
- Vision centre-ville à installer des banderoles à travers la rue Laval, à une hauteur minimale de 5 m du sol, des éléments de décoration et des lumières sur les édifices;
- La Division du stationnement, de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier à réserver sept espaces de stationnement requis sur la rue Laval pour la tenue de l'exposition de voitures anciennes.

Vision centre-ville s'engage à :

- ramasser les ordures engendrées et nettoyer les lieux suite à l'événement, avant 3 h du matin le jeudi 27 octobre 2011;
- assurer le montage le 26 octobre à partir de 14 h et finaliser le démontage le 27 octobre pour 2 h du matin;
- n'utiliser aucune scène extérieure pour musiciens ou autre système de projection du son;
- retirer les banderoles sur la rue Laval dans un délai de 7 jours suivant l'événement, soit avant le samedi 5 novembre 2011;
- obtenir l'approbation des commerçants locaux pour la tenue de l'événement pour les contraintes potentielles que cela puisse occasionner;
- assumer les frais des dommages causés à la propriété de la Ville de Gatineau;
- dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement;
- détenir un certificat d'assurance responsabilité civile et indemnisation de 3 000 000 \$ qui identifie la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle.

Adoptée

CE-2011-1650

PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL - VÉLO-SERVICES INC. - SOIRÉE DE REMERCIEMENTS POUR LE 20^E ANNIVERSAIRE – 5 NOVEMBRE 2011 – 140 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Alain Riel, Maxime Tremblay, Stéphane Lauzon et mesdames les conseillères Mireille Apollon, Denise Laferrière, Nicole Champagne et Sylvie Goneau à participer à une activité organisée au profit de Vélo-Services inc., le 5 novembre 2011.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 140 \$ à l'ordre de Vélo-Services inc., à l'attention de madame Chantal Dubé, C.P. 79041, succ. A, Gatineau, Québec, J8Y 5V2, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	20 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79945-972	20 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	20 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79938-972	20 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79936-972	20 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79934-972	20 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79933-972	20 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1651

SOUMISSION 2011 SP 093 - LOCATION DE QUATRE VÉHICULES SUR CHENILLETES POUR TROTTOIRS - SANS OPÉRATEUR - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - CONTRAT DE CINQ ANS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme R.P.M.Tech. inc, 184, route 138, Cap-Santé, Québec, G0A 1L0 pour la location, sans opérateur, pour une période de cinq ans, de quatre véhicules sur chenillettes pour trottoirs pour un montant total de 1 088 341,47 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 3 août 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les périodes de location seront les suivantes :

- du 1^{er} novembre 2011 au 15 avril 2012;
- du 1^{er} novembre 2012 au 15 avril 2013;
- du 1^{er} novembre 2013 au 15 avril 2014;
- du 1^{er} novembre 2014 au 15 avril 2015;
- du 1^{er} novembre 2015 au 15 avril 2016.

L'excédent des 3 000 heures, par véhicule, prévues à la location sera payé au tarif horaire de 130 \$.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2012 à 2016, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31310-516-20522	76 018,10 \$	Déblaiement et enlèvement de la neige - Location à long terme - Machinerie
04-13493	3 489,47 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1652* SOUSSION 2011 SP 155 - AMÉNAGEMENT DU PARC MORLEY-WALTER - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adjuger un contrat à la firme 130247 Canada inc. Pavage Inter Cité inc., 485, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4 pour l'aménagement du parc Morley-Walter, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 192 399,96 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 21 septembre 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
Fonds des dépenses en immobilisations	183 955,81 \$	Aménagement du parc Morley-Walter
04-13493	8 444,15 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le trésorier est autorisé à puiser, à même la réserve des frais d'aménagements pour fins de parcs (2\$/m²), au poste budgétaire 17-99100-000, la somme de 183 955,81 \$ afin de donner suite à la présente et à effectuer les écritures comptables requises.

Il est de plus résolu d'autoriser le trésorier à puiser, à même la réserve des frais d'aménagements pour fins de parcs (2\$/m²), au poste budgétaire 17-99100-000, la somme de 116 000 \$ pour financer l'achat des équipements de jeux, de mobilier et d'extras possibles au contrat lors des travaux et à effectuer les écritures comptables requises.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2011.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2011-1653

SUBVENTION DE 2 000 \$ À VISION CENTRE-VILLE GATINEAU POUR L'ACTIVITÉ « LA NUIT FOLLE DU VIEUX-HULL » LE 26 OCTOBRE 2011 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre de Vision centre-ville Gatineau, 4, rue Taschereau, bureau 500, Gatineau, Québec, J8Y 2V5, à titre de subvention pour l'activité « La nuit folle du Vieux-Hull » le 26 octobre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	925 \$	Patrice Martin – De Wright–Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79944-972	25 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79948-972	100 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau–Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond–Vanier - Aménagement - Subventions
02-79938-972	500 \$	Denise Laferrière - De Hull–Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1654

AUTORISER LE PAIEMENT DE 393 638,40 \$, INCLUANT LES TAXES, RELATIVEMENT AU PROLONGEMENT DE LA RUE ÉLIZABETH-BRUYÈRE, LE TOUT RÉALISÉ DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS SUR LES RUES CHAMPLAIN, TRONÇON SUD ET NORD, NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE ET ÉLIZABETH-BRUYÈRE FAISANT PARTIE DU LOT 8 - PRECO - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL–VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Ville, par sa résolution numéro CE-2010-965 en date du 16 juin 2010, a adjugé un contrat à la firme Les Excavations Gilbert Théorêt inc. pour la conception et l'exécution des travaux de renouvellement des conduites et d'égouts, selon le lot 8, dans le cadre du programme PRECO, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 5 581 912,56 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville, par sa résolution numéro CM-2011-41 en date du 18 janvier 2011, a approuvé l'ajout du prolongement de la rue Élizabeth-Bruyère, laquelle a fait l'objet d'une admissibilité par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire au Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts (PRECO);

CONSIDÉRANT QUE le prolongement de la rue Élizabeth-Bruyère représente un montant de 393 638,40 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de paiement a fait l'objet d'une vérification de la part d'Axor, gestionnaire mandaté par la Ville de Gatineau ainsi que par le Service des infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE ce paiement est requis en fonction des exigences du Programme gouvernemental PRECO qui stipule que les dépenses doivent être faites avant le 31 octobre 2011 afin de bénéficier de la subvention relative à ce tronçon de rue :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le paiement de 393 638,40 \$, incluant les taxes, à la firme Les Excavations Gilbert Théorêt inc., lequel paiement est relié au prolongement de la rue Élisabeth-Bruyère, le tout réalisé dans le cadre du projet de renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts, lot 8 – PRECO, concernant les rues Champlain, tronçon nord et sud, Notre-Dame-de-l'Île et Élisabeth-Bruyère, contrat numéro C-09-112.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30639-001-20525	376 201,48 \$	Travaux d'aqueduc et d'égouts - Travaux - Égouts
04-13493	17 436,92 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30639-007	376 202 \$		Travaux d'aqueduc et d'égouts - Amendement numéro 2 2011
06-30639-001		376 202 \$	Travaux d'aqueduc et d'égouts - Travaux - Égouts

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2011.

Adoptée

Monsieur le conseiller Alain Riel quitte son siège.

CE-2011-1655

ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2011-1379 - ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR RICHARD GIROUX AU POSTE DE CONCIERGE DE SOIR - DIVISION DE L'ENTRETIEN DES ÉDIFICES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2011-1379 en date du 24 août 2011, acceptait l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Richard Giroux au poste de concierge de soir à la Division de l'entretien des édifices du Service des travaux publics (poste numéro STP-BLE-366 au plan d'effectifs des cols bleus);

CONSIDÉRANT QUE monsieur Richard Giroux a demandé au Service des ressources humaines de réintégrer son statut d'employé temporaire, et ce, conformément à l'article 21.04 b) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité abroge sa résolution numéro CE-2011-1379 en date du 24 août 2011 de façon à réintégrer monsieur Richard Giroux à son statut d'employé temporaire, et ce, conformément à l'article 21.04 b) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Adoptée

CE-2011-1656 AUTORISATION DE SIGNER LA LETTRE D'ENTENTE ENT-POL-11 - CONGÉ SANS SOLDE - EMPLOYÉ 102955

CONSIDÉRANT QUE l'employée 102955, occupant le poste d'agente à la Division de la gendarmerie du Service de police, est à la Ville de Gatineau depuis le mois de juin 1997;

CONSIDÉRANT QUE pour des motifs d'ordre familial, celle-ci a demandé un congé sans solde pour les années 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011;

CONSIDÉRANT QUE la salariée désire prolonger son congé sans solde pour la période débutant le 1^{er} août 2011 jusqu'au 31 juillet 2012;

CONSIDÉRANT QUE la convention collective applicable de la Fraternité des policiers et policières de Gatineau inc. prévoit que la durée maximum d'un congé sans solde est d'un an;

CONSIDÉRANT la situation particulière de l'employée 102955 et suite aux discussions entre les parties;

CONSIDÉRANT QUE ce congé sans solde est le sixième et le dernier qui lui sera octroyé par la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la lettre d'entente à intervenir avec la Fraternité des policiers et policières de Gatineau inc. et autorise la directrice générale adjointe, Services de proximité, le directeur du Service de police et le directeur du Service des ressources humaines à la signer.

Adoptée

CE-2011-1657 CHOIX DE LIMITE PAR LÉSION POUR FINS DE COTISATIONS - COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL - ANNÉE 2012

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation prévoit que l'employeur assujéti au mode rétrospectif doit faire parvenir annuellement à la Commission de la santé et de la sécurité du travail une attestation indiquant la limite des coûts qu'il supportera pour chaque accident du travail ou maladie professionnelle survenu dans son entreprise;

CONSIDÉRANT QUE le 22 juin 2011, en vertu de sa résolution numéro CE-2011-1101, le comité exécutif a adjudé un contrat à la firme Optimum Actuaire & Conseillers inc. pour effectuer l'analyse financière du choix de la limite;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation de la firme Optimum Actuaire & Conseillers inc. et du Service des ressources humaines est de fixer le choix de la limite par réclamation à 9 fois le salaire maximum annuel assurable, soit 66 500 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de fixer la limite par lésion à 9 fois le salaire maximum annuel assurable par réclamation pour l'année de cotisation 2012.

Le directeur du Service des ressources humaines ou le chef de la Section de la santé et de la sécurité est autorisé à signer le document nécessaire pour l'attestation du choix de la limite par réclamation afin de donner suite à la présente et à agir à titre de représentant auprès de la CSST.

Adoptée

CE-2011-1658 **CONGÉDIEMENT ADMINISTRATIF - EMPLOYÉE 103961**

CONSIDÉRANT le taux d'absentéisme élevé de l'employée 103961 depuis 2004;

CONSIDÉRANT QUE la décision de la Régie des rentes du Québec à l'effet que l'employée 103961 est admissible à une rente d'invalidité grave et permanente reconnue par l'équipe d'évaluation médicale de la Régie :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le congédiement administratif de l'employée 103961.

Adoptée

CE-2011-1659 **DÉMISSION DE MADAME MARIE-ÈVE DESAULNIERS AU POSTE D'AGENT DE COMMUNICATION - DIVISION DE L'INFORMATION ET DE LA PROMOTION - SERVICE DES COMMUNICATIONS**

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Ève Desaulniers a déposé sa démission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à payer les montants qui lui sont dus.

NOM DE L'EMPLOYÉ	SERVICE	DATE PRÉVUE DE LA DÉMISSION
Marie-Ève Desaulniers, agente de communication	Service des communications	9 août 2011

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires du service concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour remercier madame Marie-Ève Desaulniers pour ses services à la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1660 **DÉMISSION DE MONSIEUR MICHEL BARD AU POSTE D'INSPECTEUR À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET COORDONNATEUR PAR INTÉRIM - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel Bard a déposé sa démission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à payer les montants qui lui sont dus.

NOM DE L'EMPLOYÉ	SERVICE	DATE PRÉVUE DE LA DÉMISSION
Michel Bard, inspecteur à la gestion des matières résiduelles et coordonnateur par intérim	Service de l'environnement	2 août 2011

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire du service concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour remercier monsieur Michel Bard pour ses services à la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1661

DÉMISSION DE MADAME JOELLE BOURASSA AU POSTE DE TECHNICIEN EN ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT - DIVISION DE L'INGÉNIERIE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QUE madame Joëlle Bourassa a déposé sa démission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à payer les montants qui lui sont dus.

NOM DE L'EMPLOYÉ	SERVICE	DATE PRÉVUE DE LA DÉMISSION
Joëlle Bourassa, technicienne en architecture et aménagement	Service des infrastructures	5 août 2011

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires du service concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour remercier madame Joëlle Bourassa pour ses services à la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1662

DÉMISSION DE MADAME ISABELLE POIRIER AU POSTE D'AGENT MÉDIA - SECTION DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ ET COMMUNICATION - SERVICE DE POLICE

CONSIDÉRANT QUE madame Isabelle Poirier a déposé sa démission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à payer les montants qui lui sont dus

NOM DE L'EMPLOYÉ	SERVICE	DATE PRÉVUE DE LA DÉMISSION
Isabelle Poirier, agent média	Service de police	4 octobre 2011

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires du service concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour remercier madame Isabelle Poirier pour ses services à la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 octobre 2011.

Adoptée

Monsieur le conseiller Alain Riel reprend son siège.

CE-2011-1663* MODIFICATION À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - CABINET DU MAIRE

CONSIDÉRANT QUE le cabinet du maire a procédé à une révision de son organigramme et des rôles et responsabilités de son équipe administrative :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil de modifier la structure organisationnelle du cabinet du maire de la façon suivante :

- Abolition du poste de secrétaire administrative (poste numéro CM-BLC-001 au plan d'effectifs des cols blancs).

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du cabinet du maire.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2011-1664 PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR LUC BERTRAND AU POSTE DE CONTREMAÎTRE, TERRAINS SPORTIFS - DIVISION DES PARCS, DES ESPACES VERTS ET DES ARÉNAS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de contremaître, Terrains sportifs à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics (poste numéro STP-CAD-084 au plan d'effectifs des cadres) selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Luc Bertrand au poste de contremaître, Terrains sportifs à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics (poste numéro STP-CAD-084 au plan d'effectifs des cadres), sous la gouverne du responsable des parcs, des espaces verts et des arénas secteur est.

Le salaire de monsieur Luc Bertrand sera celui de la classe 2, 3^e échelon de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Luc Bertrand est assujéti à une période d'essai de 12 mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Luc Bertrand sera assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-30110-115 – Service des travaux publics – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1665 RETRAITE DE MESDAMES ANITA BOUDREAU ET JO-ANNE BOULIANE AINSI QUE DE MESSIEURS ROSAIRE BÉDARD, GÉRARD GAUTHIER ET GILLES HUOT - DIVERS SERVICES

CONSIDÉRANT QUE mesdames Anita Boudreau et Jo-Anne Bouliane et messieurs Rosaire Bédard, Gérard Gauthier et Gilles Huot ont confirmé qu'ils prendront leur retraite :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à verser les sommes qui leur sont dues à la date de leur retraite.

NOM DE L'EMPLOYÉ	SERVICE	ANNÉES DE SERVICE	DATE PRÉVUE DE LA RETRAITE
Rosaire Bédard, technicien en laboratoire	Service de l'environnement	26 ans et 5 mois	1 ^{er} décembre 2011
Anita Boudreau, déléguée commerciale		12 ans	1 ^{er} janvier 2012
Jo-Anne Bouliane, acheteuse	Service des finances	35 ans et 6 mois	1 ^{er} février 2012
Gérard Gauthier, opérateur A	Service des travaux publics	36 ans	1 ^{er} avril 2012
Gilles Huot, coordonnateur stationnement, brigade scolaire et contrôle animalier	Service de police	33 ans	1 ^{er} août 2012

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires des services concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour offrir à mesdames Anita Boudreau et Jo-Anne Bouliane et messieurs Rosaire Bédard, Gérard Gauthier et Gilles Huot, leurs plus sincères remerciements pour leurs années de service à la Ville de Gatineau.

Adoptée

CE-2011-1666

SOUMISSION 2010 SI 193 - RÉSILIATION PARTIELLE - ACHAT DE SYSTÈMES D'ENREGISTREUR D'APPELS - SERVICE DE L'INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE le comité exécutif, par sa résolution numéro CE-2010-1454 en date du 29 septembre 2010, a adjugé un contrat à Bell Canada pour la fourniture et l'installation d'un système d'enregistreur, et ce, pour un montant total annuel approximatif de 81 378,73 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE Bell Canada ne peut rencontrer les exigences demandées en ce qui a trait au 911;

CONSIDÉRANT l'entente de principe intervenue entre les parties quant à la résiliation partielle du contrat intervenu entre les parties :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité résilie partiellement le contrat intervenu entre la Ville de Gatineau et Bell Canada pour la portion de la fourniture et l'installation d'enregistreur d'appel touchant le 911.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier et en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents « Convention de transaction et reçu-quittance » déjà signés par les représentants de Bell Canada

De plus, ce comité autorise la Division de l'approvisionnement du Service des finances, à lancer un nouvel appel d'offres conformément aux besoins du Service de l'informatique.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif